

Master Urbanisme et aménagement Parcours : Urbanisme, habitat et aménagement



Présentation

- Accessible en formation continue
- M2 accessible en alternance

Intégrant les enjeux contemporains de l'urbanisme ainsi que la maîtrise de l'ingénierie de projet, le master Urbanisme et aménagement (parcours « Urbanisme, habitat, aménagement ») met l'accent depuis sa création en 1989 sur la professionnalisation de ses étudiants. Celle-ci se décline en trois axes : les outils (juridiques, financiers, informatiques), l'ingénierie de projet (ateliers sur commandes réelles) et l'immersion en entreprise. Le master 2 peut s'effectuer en apprentissage, l'apprenti alternant formation universitaire et contrat professionnel dans une collectivité ou une entreprise. La professionnalisation est également permise par la composition de l'équipe pédagogique, constituée à la fois d'universitaires et de praticiens des métiers de l'urbanisme.

Le Master bénéficie du label APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme), gage de qualité de la formation et de son insertion dans les réseaux universitaires et professionnels.

Témoignage de Christophe Gaignard, diplômé d'un Master Urbanisme et Aménagement

Enjeux

Le master forme des professionnels généralistes de l'urbanisme à même de s'intégrer efficacement dans les différents métiers de ce secteur. Assumant un objectif de professionnalisation, la formation transmet aux étudiants un ensemble de compétences – tant transversales que techniques – permettant la mise en œuvre d'une réflexion territoriale systémique, d'une pratique raisonnée de l'intervention aménagiste, ainsi que d'assumer une posture d'aide à la décision.

La formation intègre les enjeux contemporains de l'urbanisme ainsi que la maîtrise des outils de l'ingénierie de projet dans différents contextes.

Organisation de la formation

Durée

2 ans

Volume horaire

M1 : 391 heures étudiant

M2 : 360 heures étudiant

Stages

M1 : 2 mois minimum

M2 : 4 mois minimum

Langues enseignées

Anglais

Volume des enseignements en langue étrangère

Anglais : renforcement linguistique (12hCM)

Urban and Regional Planning Abroad (12hCM)

Cursus à l'étranger

Les étudiants désireux de suivre un semestre à l'étranger peuvent le faire dans le cadre d'un échange universitaire de type Erasmus avec une formation, de préférence labellisée APERAU.

Projets tutorés

M1 : Workshop de terrain : répondre à une commande en temps limité (S1) ; Atelier Ingénierie de projet urbain (S2)

Lieu(x) de la formation

- Perpignan

Stage(s)

Non

Rythme

- En alternance
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation

Renseignements

Responsable pédagogique :

Sylvain RODE

Aurélié DELAGE

Administration :

Secrétariat des masters,

Faculté LSH

04 68 66 17 77

caroline.bouic@univ-perp.fr

Formation continue : SFC

04 30 19 81 41

sfc@univ-perp.fr

Apprentissage :

apprentissage@univ-perp.fr

04 68 08 67 86

Service des études, de la vie étudiante, de l'orientation et de l'appui au handicap (SEVEOH/ BAIO) :

04 68 66 20 42

baio@univ-perp.fr

<https://candidatures.univ-perp.fr>

M2 : Concevoir un projet intégré dans son environnement urbain ; Atelier Ingénierie de projet urbain avancé (pour non alternants uniquement) ; Atelier Développement local (pour non alternants uniquement)

Modalités de contrôle des connaissances

La charte des examens peut être consultée sur le site de l'UPVD. Les modalités de contrôle de connaissances (proportion du contrôle continu, coefficients,..) sont votées par les conseils centraux ; ces modalités sont affichées dans les centres d'examen.

Nombre de crédits ECTS

120 ects

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Capacité d'accueil globale : 20

Capacité d'accueil plateforme candidature master 2022 : 18

Niveau

Être titulaire d'un diplôme Bac +3, mentions de licences conseillées :

- Arts
- Histoire de l'art et archéologie
- Droit
- Science politique
- Histoire
- Sociologie
- Géographie et aménagement
- Humanités
- Sciences sociales

Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique

Attendus

Compétences :

- Posséder une grande capacité d'analyse et de synthèse, notamment en matière d'organisation et de dynamiques des territoires à différentes échelles
- Être capable de travailler en équipe pluridisciplinaire
- Être autonome dans le travail (recherche d'information, mise en forme écrite et orale)
- Pour les étudiants diplômés étrangers : attester d'un niveau C1 en français (ou d'un niveau B2 sortant excellent)

Connaissances :

- Avoir une bonne connaissance générale des concepts, méthodes et outils de l'aménagement de l'espace et urbanisme
- Avoir une bonne connaissance générale des acteurs intervenant dans les politiques d'aménagement et dans les projets urbains ainsi que des principaux outils de planification et d'urbanisme opérationnel
- Avoir une bonne maîtrise des méthodes et outils de base du langage cartographique
- Posséder une bonne culture générale, notamment en matière d'actualité politique et d'enjeux territoriaux et urbains en France

Critère d'examen des dossiers

1. Dossier en accord avec les connaissances et compétences attendues
2. Dossier rendu complet dans les délais impartis
3. Relevés de notes de licence et éventuellement de masters
4. Lettre de motivation précisant le projet professionnel et l'adéquation de la candidature aux caractéristiques de la formation
5. Cohérence du parcours Licence/Master : être titulaire d'une Licence (ou diplôme équivalent) de sciences sociales (aménagement, géographie,

sociologie, histoire, histoire de l'art, sciences politiques, avec des parts importantes d'études urbaines), d'architecture, de paysagisme ou de droit. Dans le cas des titulaires d'une Licence relevant d'autres disciplines, examen tout particulier de la motivation, des expériences professionnelles et du projet professionnel

6. Adéquation entre le projet professionnel et la spécificité du parcours UHA, expérience professionnalisante appréciée (stage), niveau d'anglais minimal (être capable de suivre un cours entièrement en anglais et être capable de s'exprimer en anglais sur un sujet d'aménagement), lettre de recommandation appréciée

- E-candidat
- Guide d'utilisation d'E-candidat
- Installer acrobat reader

Modalités de recours en cas de refus à une demande de candidature en M1

- Voies de recours pour les admissions en M1

Programme

Téléchargez les maquettes pour connaître le détail des semestres



Master 1
Master 2



UPVD

**UFR Lettres et Sciences
Humaines**

Faculté des Lettres et
Sciences Humaines - 52
avenue Paul Alduy - BAT Y
66860 Perpignan cedex

Source du document
<https://www.univ-perp.fr/>